

# Une journée pédagogique

Une virée matinale sur le site de Redoundel pour mieux comprendre l'intérêt de la bonne gestion des déchets domestiques.



Les visiteurs.  
PHOTO MC/LLN

Le SDEE (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère) a organisé une visite sur son site de Redoundel à Badaroux mercredi 20 novembre dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets. La visite était ouverte à tous et a rassemblé une bonne vingtaine de personnes durant la première partie de journée. Des curieux surtout, et des visiteurs soucieux de l'avenir de notre planète, des trieurs de la première heure aussi, comme Jean-Claude 90 ans. « Depuis toujours, je trie. J'ai sept cartons ou sacs pour trier toutes les choses, avec la poubelle traditionnelle », détaille-t-il.

« Aujourd'hui, dans le cadre de cette semaine, nous avons fait la proposition d'ouvrir le site au grand public. Car notre travail consiste aussi à informer les gens, à les sensibiliser ». Objectif : « Que tout le monde prenne conscience qu'il faut réduire nos déchets dès le départ. Que si l'on ne fait pas le tri comme il faut, on peut très difficilement recycler les objets. Donc il faut bien respecter ce tri. Au final, le but est qu'il y ait le minimum de déchets à enfouir », explique Grégory Garrel, responsable de l'Observatoire départemental des déchets et des déchetteries au SDEE.

Pour ce faire, outre les visites ouvertes au grand public, une panoplie de documents est mise à la disposition des usagers. Sur son "Journal du tri", le SDEE explique par le biais de graphiques que 30 % du contenu de nos poubelles noires pourraient encore être triés très facilement (le verre, le papier et les emballages) et donc valorisé. Dans ces poubelles dites d'ordures domestiques, il reste encore 21 % d'emballages, soit 55 kg par an et par habitant en 2022. Ou encore : 5 % de papier et 5 % de verre, 9 % de gaspillage alimentaire.



**70 % DE LA  
POUBELLE POURRAIT  
ÊTRE VALORISÉE  
OU RECYCLÉE**

Autres chiffres pour illustrer et pour insister sur le fait que le volume d'ordures ménagères est encore bien trop conséquent : 36 % des déchets organiques pourraient être compostés, et ne le sont pas. Et cette mauvaise orientation des déchets entraîne des coûts supplémentaires. 1,5 million d'euros sont jetés à la poubelle chaque année, précise aussi la plaquette informative. Le tri, c'est important pour l'écologie et pour le porte-monnaie aussi.

« Ce pour quoi nous demandons aux habitants de réduire leurs déchets et de trier, c'est parce qu'effectivement, il y a d'abord un impact environnemental positif mais il y a aussi une maîtrise du budget à prendre en compte. Le fait de recycler les objets, de les revendre aux usines de recyclage, ça permet d'avoir un apport financier qu'on ne demandera pas aux habitants. Puisqu'il faut savoir que le fonctionnement du service de traitement des déchets en Lozère est payé sur la taxe d'ordures ménagères. Plus les gens réduiront leurs déchets, moins ça coûtera en fonctionnement et en traitement, moins on fera payer les habitants. Il y a trois matériaux qui sont 100 % recyclables à l'infini, c'est le verre, l'acier et l'aluminium. C'est facile à trier et ça a vraiment un impact environnemental positif », rappelle aussi le spécialiste.

## Nos déchets ne sont pas tous des ordures

« On a fait une caractérisation, c'est-à-dire regarder précisément ce qu'il reste dans nos poubelles, qu'on collecte dans le département. On s'aperçoit qu'il y a quasiment 70 % de la poubelle qui pourrait être valorisée ou recyclée si les gens respectaient les consignes de tri et augmentaient un peu le compostage individuel à la maison ».

« Quand je vois toutes ces bouteilles en plastique qui passent dans les déchets et qui seront enfouies, je me dis que c'est dommage », remarque Adeline, une jeune maman venue avec ses deux enfants. Si sur le site durant la visite, la quantité des emballages enfouis reste impressionnante, et visible à l'œil nu, il y a tout de même des progrès à noter. « On est passés sous la barre symbolique des 20 000 tonnes de déchets traités

par an. Donc ça baisse. On espère que les gens vont continuer dans cette optique ».

Marie-Françoise est elle aussi venue s'informer. C'est sa deuxième visite à Redoundel et elle dit avoir beaucoup appris lors de cette matinée très « technique » mais continue à se questionner sur le mauvais comportement des usagers : « Je ne comprends pas comment certaines villes arrivent à diminuer leurs déchets et d'autres n'y arrivent pas. Je pense que l'on va finir par faire payer les gens individuellement avec le poids des poubelles, car c'est tout et n'importe quoi ! ».

## Compostage oui, mais comment ?

Les questions des visiteurs sont nombreuses et parmi elles : comment éviter les dépôts sauvages d'encombrants ?

Ou encore, comment composter lorsque l'on n'a pas de jardin pour valoriser ses biodéchets ?

À la première question, les animateurs bottent en touche. « C'est de l'incivilité. Difficile de verbaliser ».

Pour le compostage rendu obligatoire depuis 2023, Grégory Garrel s'explique : « La loi, c'est donner aux habitants les moyens de traiter leurs biodéchets. Et l'une des solutions peut être un compostage individuel ou un compostage partagé, de quartier. Dans les très grandes villes, ça peut être une collecte des biodéchets. On ne pourra pas le faire en Lozère, car ça coûterait trop cher par rapport au nombre d'habitants que l'on est. Par contre, nous allons former les habitants à faire le compost à la maison et éviter de transporter des déchets qui peuvent retourner au jardin ».

La deuxième animatrice est justement en charge de l'étude sur le tri et la valorisation des biodéchets, « puisque c'est une obligation réglementaire », précise Carine Bonnet. « Chaque Lozérien doit avoir une solution de tri individuelle ou collective », une pratique déjà mise en place dans le Sud Lozère, « à Chanac aussi et autour de Saint-Chély ». Sur ce sujet en Lozère, il reste encore des avancées à faire. Une étude sera bientôt conduite.